

AVIS aux PORTEURS

Nous vous informons de la décision de la Société de Gestion de clarifier la stratégie d'investissement et d'apporter une meilleure lisibilité de notre approche ISR sur le prospectus de la SICAV ALLIANZ VALEURS DURABLES [RC (EUR) : FR0000017329 ; IC : FR0010339481 ; ID : FR0011173947 ; MC : FR0013285087 ; WC : FR0013287844 ; RC (USD) : FR0013479375 ; RC(H2-USD) : FR0013479367 ; RD : FR0014003X00].

Par ailleurs, la proportion minimale d'investissements durables de cette SICAV sera portée de 15% à 25% (et respectivement de 12.80% à 21.30% pour son Fonds nourricier ALLIANZ EPARGNE DURABLE. Cette information figure dans l'annexe SFDR de la SICAV.

La stratégie d'investissement reste inchangée.

Ce changement entrera en vigueur le 30 mai 2023.

Nous vous invitons à vous référer aux prospectus et DIC des fonds pour de plus amples informations sur les caractéristiques de ce changement. Ces documents sont tenus à votre disposition au siège social de la Société de Gestion, ou auprès de Allianz Global Investors, Succursale Française ou sur le site internet (<https://fr.allianzgi.com>).